

## À quels programmes communautaires puis-je m'inscrire avec le formulaire d'inscription « The Access Point » ?

416 Community Supports for Women  
AIS Accommodation Information & Support  
Across Boundaries  
Across Boundaries – Y-Connect  
Alternatives  
Bayview Community Services  
Canadian Mental Health Association Toronto  
Centre de toxicomanie et de santé mentale  
Central Toronto Youth Services  
Chai Tikvah Foundation  
Community Outreach Services  
COPA  
Cota  
Community Resource Connections of Toronto  
Eden Community Homes  
Fred Victor Centre  
Fife House  
George Herman House  
Good Shepherd Non-Profit Homes  
Habitat Services  
Hong Fook Mental Health Association  
House of Compassion  
Houselink Community Homes  
Jean Tweed Centre  
John Howard Society  
LOFT Community Services  
Madison Community Services  
Mainstay Housing  
Margaret's Housing and Community Supports  
Mt. Sinai Hospital  
North York General Hospital  
Parkdale Activity-Recreation Centre - PARC  
Pilot Place Society  
Progress Place  
Reconnect Mental Health Services  
Regeneration Community Services  
Rouge Valley Health System  
Sound Times  
St. Joseph's Health Centre  
St. Jude Community Homes  
St. Michael's Hospital  
St. Stephen's Community House  
Street Haven at the Crossroads  
Sunnybrook Hospital  
The Scarborough Hospital  
Toronto Community Addictions Team - TCAT  
Toronto East General Hospital  
Toronto North Support Services  
University Health Network  
West Neighbourhood House  
WoodGreen Community Services  
YWCA Toronto

## Comment faire une demande?

Vous pouvez faire une demande de services individuels de soutien en santé mentale et en toxicomanie ou une demande de logement supervisé en ligne ou au moyen d'un formulaire papier. Si vous avez accès à un ordinateur et à Internet, visitez notre site web à l'adresse [www.theaccesspoint.ca](http://www.theaccesspoint.ca) et soumettez votre demande en ligne ou téléchargez un formulaire à imprimer. Vous pouvez également obtenir de l'aide de l'un de nos navigateurs de services en composant le 416 640 1934.

## Comment puis-je contacter The Access Point?

### The Access Point

661, rue Yonge, 4e étage  
Toronto (Ontario) M4Y 1Z9

Numéro local : 416 640 1934

Numéro sans frais : 1 888 640 1934

Télécopieur : 416 499 9716

[www.theaccesspoint.ca](http://www.theaccesspoint.ca)

Services également disponibles en français

# Soutien en santé mentale et en toxicomanie

Accès coordonné à des fournisseurs de soins de santé mentale, de toxicomanie et de logements supervisés au sein de notre communauté.



Le Toronto Mental Health and Addictions Access Point (également appelé The Access Point) vous aide à entrer en contact avec des services de soutien en santé mentale et en toxicomanie et à vous connecter aux logements supervisés à Toronto. The Access Point offre un accès coordonné à un grand nombre d'agences prestataires de services liés à la santé mentale, à la toxicomanie et aux logements supervisés par le biais d'un seul processus de demande.

### Comment ça fonctionne?

Le bureau de The Access Point traite votre demande de service de gestion de cas, de traitement communautaire dynamique ou de logement supervisé. Une fois votre demande envoyée, vous serez contacté pour discuter de votre admissibilité aux services, de vos objectifs et de vos besoins. Si vous êtes admissible, vous serez placé sur liste d'attente. The Access Point fait le suivi de votre demande jusqu'à ce que vous soyez connecté à une agence de prestataires de services.

### Qui est admissible à The Access Point?

The Access Point offre un accès coordonné à la gestion de cas et au traitement communautaire dynamique en matière de santé mentale et de toxicomanie, et aux logements supervisés, pour les personnes qui :

- sont âgées de 16 ans ou plus;
- souffrent de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie qui influencent sérieusement leur vie;
- habitent ou prévoient d'habiter à l'intérieur des limites de traitement de The Access Point, c'est-à-dire de la route Port Union à l'autoroute 427 et de l'avenue Steeles au lac.

### Quels sont les services disponibles?

#### Services de soutien individuel

##### *Gestion des cas graves*

Un soutien et une aide au logement communautaire sont fournis aux personnes qui souffrent de maladies mentales graves ou de problèmes de dépendance graves. L'aide qu'elles reçoivent a pour objectif de changer leur vie d'une manière qui leur est significative.

##### *Équipes communautaires de traitement actif (ECTA)*

Des équipes multidisciplinaires apportent un traitement, une réhabilitation et un soutien aux personnes qui souffrent de maladies mentales graves et suivent un traitement. Les candidats doivent avoir :

- un diagnostic spécifique, avec une priorité à ceux qui souffrent de psychose;
- des antécédents d'hospitalisation – des preuves d'hospitalisation sont recommandées;
- une explication détaillée dans la section « Raison de la référence » de leur document de référence, détaillant la raison pour laquelle le candidat requiert spécifiquement des services ECTA.

#### Logements supervisés

Pour pouvoir présenter une demande de logement supervisé, le candidat doit être âgé de 16 ans ou plus, avoir des soucis de santé mentale ou de dépendance, se qualifier pour une subvention au logement selon

les critères établis par le ministère de la Santé, et doit être prêt à accepter un certain degré de soutien de la part du fournisseur de logement.

##### *Programme de logement supervisé pour les personnes atteintes de maladies mentales*

Ce logement supervisé est destiné aux personnes qui ont des soucis de santé mentale ou de dépendance. The Access Point facilite l'accès à des logements supervisés de différents niveaux, parmi lesquels les logements partagés tels que les foyers, foyers de groupe et maisons de chambre, ainsi que les logements indépendants.

##### *Programme pour les personnes souffrant de toxicomanie*

Ce logement supervisé est destiné aux personnes qui souffrent de dépendance. The Access Point facilite l'accès à des logements supervisés indépendants offrant un soutien réduit. Les candidats doivent :

- avoir un problème grave de toxicomanie;
- être sans abris ou en situation de logement précaire;
- être des patients fréquents de services d'urgences, d'hôpitaux, de centres de désintoxication ou être souvent confrontés au système judiciaire.

##### *Programme de santé mentale et de justice*

Programme de logements supervisés de santé mentale et de justice. The Access Point facilite l'accès à des logements supervisés indépendants offrant un soutien réduit. Les candidats doivent :

- être sans abri ou en danger immédiat de le devenir;
- avoir actuellement des démêlés avec la justice (au moment de l'entrée en logement supervisé)
- être déféré pour une source de renvoi prioritaire, comme des professionnels qui travaillent dans le système judiciaire.